## Communiqué de presse de François LAMY Député-Maire de Palaiseau

Les sans-papiers qui occupaient l'Eglise Saint-Paul de Massy ont évacué celle-ci après la décision de la justice. Ils l'ont fait avec un calme et une dignité qui impose le respect.

Il n'y a donc aujourd'hui plus aucun obstacle pour que l'étude de chaque dossier soit conduite dans les meilleurs délais afin de régulariser la situation administrative de ceux qui ont un emploi et résident dans notre pays depuis un temps suffisant.

Je demande au Gouvernement de s'engager à ce qu'aucune procédure de rétention ou de reconduite à la frontière ne soit engagée avant la fin de l'examen de tous les dossiers des 506 sans-papiers.

Je demande également au Gouvernement de mettre à la disposition du Préfet de l'Essonne les moyens humains nécessaires pour que l'étude de ces dossiers ne pénalise pas le parcours administratif déjà trop long des étrangers qui attendent leur régularisation dans le département de l'Essonne.